

SECTION POSTURE

Didier FAESSEL

2, rue des Hirondelles
67116 Reichstett

Tél. : 03.88.33.91.27 – Portable 06 76 36 80 38

Courriel : didier.faessel@libertysurf.fr

Reichstett le 24 septembre 2006

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE TECHNIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2006.

Sont présents : Robert Adam, Daniel Amiaud, Fernand Baudet, Claude Chaumette, Albert Delattre, Didier Faessel, Christian Gambart, François Gérardin, Guy Hellequin, Roger Leduff, Bruno Palmiéri, Bernard Pénisson, Guy Piron, Hervé Roset, Denis Truchi.

Sont absents : Bruno Chetta, Yves Hanin, Joseph Rohmer, Jean-Vincent Scarpa.

Denis Truchi nous lit la lettre très succincte d'un éventuel candidat élève-juge, Monsieur Frédéric Langlet. Il sera testé au National de Noyelles-sous-Lens par 3 de nos collègues présents au jugement qui seront désignés par le responsable de section si celui-ci ne pouvait se rendre au National.

M. LANGLET ne pourra se présenter à cette évaluation s'il n'a pas au préalable rempli les conditions prévues au règlement intérieur de la CNJF. Pour ce faire il devra fournir dans les meilleurs délais au responsable de section un dossier complet de candidature comme cela est prévu à l'article dudit règlement intérieur (lettre de motivation détaillée, CV ornithologique, lettre du président de région, justificatifs des titres remportés aux expositions etc ...).

Le responsable de section va contacter par écrit M. LANGLET en l'invitant à lui adresser tous les documents et justificatifs nécessaires afin de constituer son dossier de postulant élève-juge.

9 h 45 : Élection du responsable de section, jusqu'au congrès 2007.

Le vote se fait à bulletins secrets.

Les résultats sont les suivants : 3 voix pour, 9 voix contre et 1 nul.

Didier Faessel, bloqué à l'aéroport de Strasbourg suite à un incident technique sur l'avion qu'il devait prendre, n'est arrivé à la salle de réunion à Massy Palaiseau qu'à 9H45, soit quelques minutes après le vote.

Dès 9 heures il avait prévenu par téléphone un collègue présent à la réunion de son retard d'environ une heure.

Le responsable de section intérimaire, n'ayant pas la majorité absolue, et aucun autre candidat n'ayant posé sa candidature dans les délais impartis (avant le 15 septembre 2006) il est proposé, dans le respect du R.I. actuel, de coopter un membre de la section.

Didier Faessel est proposé et accepté, à la majorité absolue, pour 1 an par vote à bulletin secret (13 voix Pour, 1 voix contre, 1 abstention).

Pour la journée technique et le congrès 2007 il devra déposer son dossier de candidature dans le délai imparti du 15 septembre 2007 et devra à nouveau se soumettre au vote à bulletin secret au sein de sa section.

La proposition du nouveau R.I. de la CNJF est examinée. Guy Hellequin nous donne quelques précisions sur le préambule (création de la CNJF). Dans l'ensemble, la section n'est pas contre, sous réserve de quelques modifications mineures. Par contre l'article 13, et plus précisément l'« **ANNEXE 4**, Proposition A » pose de graves problèmes à la section et refuse, catégoriquement et à l'unanimité, le principe de « Bonus-Malus ».

Les membres de la section estiment qu'ils effectuent leurs fonctions de façon bénévole dans un cadre de loisir ornithologique et rejettent en bloc tout système de points ou de notes.

Certains collègues sont très irrités par cette proposition.

La section tient à indiquer qu'elle applique de façon rigoureuse le règlement intérieur actuel adopté en l'an 2000 et qu'elle n'a pas hésité à sanctionner par l'exclusion définitive trois juges qui ne remplissaient plus les conditions requises pour effectuer leurs fonctions normalement (non présence aux réunions, non paiement de cotisations, absence sans justifications, absence d'élevage ...).

Avant la pause de midi, les collègues ont offert à Albert Delattre un cadeau, sous forme liquide à base de jus de raisin fermenté et solide à base de foie, pour le remercier de ses 17 ans de présence en tant que responsable de la section. Gageons qu'il saura en faire bon usage. Pour ça on peut lui faire confiance.

Des précisions sont données, au moyen de transparents affichés au mur, par messieurs Gambart et Truchi, sur la réunion des Juges-Experts des 25 et 26 mars 2006. Une comparaison est effectuée entre les comptes-rendus : OMJ, AOB et CNJF qui semblent quelque peu différer dans leurs analyses des décisions prises lors de cette réunion

Dès publication dans « les nouvelles de la COM » Albert Delattre procédera aux rectifications nécessaires sur les standards. Les modifications étant déjà faites sur les fiches de jugement.

Le principe de jugement par comparaison est évoqué.

Il en ressort un gain de temps considérable et une économie financière importante pour l'organisateur du fait que le nombre des juges nécessaires aux jugements sera considérablement réduit. Ainsi, les juges pourront d'avantage participer au national en tant qu'éleveurs-exposants.

La section est entièrement partante pour ce type de jugement et les collègues présents à la réunion n'y voient que des avantages.

Certains d'entre eux ont d'ailleurs déjà pu juger de cette façon lors de concours à l'étranger.

D'autres encore ont effectué des juges par comparaison en présence des éleveurs avec lesquels ils ont pu échanger après les jugements.

Denis Truchi fait fort justement remarquer qu'avec le système actuel des pointages nous faisons déjà du jugement par comparaison en classant les 5 ou 6 premiers et en leur attribuant par la suite des pointages correspondant à leurs classements.

De toutes les façons, un test, grandeur nature, sera effectué au concours du CTP qui se déroulera à Antibes, du 8 au 14 janvier 2007, pour affiner les conditions de mise en application de ce type de jugement.

Le principe d'une journée technique supplémentaire comparable à celle effectuée au mois de janvier 2006 à Dijon est évoqué.

La section ne semble pas favorable à cette pratique, pour des raisons économiques évidentes.

La présence sur deux jours, à la journée technique et au congrès de chaque année, coûte à un juge ne résidant pas dans la région parisienne 350 à 400 euros en fonction du lieu d'habitation. (Prix de revient moyen pour l'ensemble de la section, transport + hébergement)

En effectuant une moyenne de 5 jugements dans l'année, les juges de la section n'arrivent donc pas à équilibrer leur budget « Oiseaux ».

Par contre, les juges de la section sont d'accord pour convenir d'une date et d'un lieu de réunion en dehors de la journée technique actuelle si le besoin devait s'en faire sentir, mais pas de façon régulière et systématique.

Didier Faessel fait remarquer que nos journées techniques ne traitent plus que des questions administratives ou théoriques et que le côté pratique propre à une journée technique n'existe quasiment plus.

Il propose que dès à présent les questions administratives soient traitées par des échanges de courriers et d'e mail au courant de l'année et que la réunion du mois de septembre servirait non pas à de longues discussions mais à des décisions rapides prises si besoin est par vote à bulletins secrets.

De cette façon les questions administratives et théoriques pourraient facilement être traitées lors de la journée technique entre 9 et 11 heures du matin.

Le restant de la journée devant être consacré à la technique proprement dite ainsi qu'à nos oiseaux.

Un projet d'ordonnancement de la réunion technique avec des sujets très précis à développer est en cours d'élaboration.

L'ensemble des collègues présents a accueilli cette proposition de façon très positive. Ils et se sont engagés, en fonction de leurs possibilités, compte tenu des difficultés de transport, à ramener des oiseaux lors de la journée technique de septembre 2007. Nos amis de la région parisienne seront sollicités pour le prêt de cages.

Pour finir, cette journée de travail, Didier FAESSEL énumère la liste des juges devant officier lors du National de Noyelles-sous-Lens.

Cette liste est la même que celle de l'année 2005, le National ayant du être annulé pour cause de peste aviaire.

L'ensemble des juges figurant sur la liste étant présent (Bruno Chetta, malade, avait été consulté par téléphone la veille de la réunion par Didier Faessel) tous ont accepté avec plaisir d'officier lors de ce national.

Dans l'ordre et en fonction des besoins : Roger LEDUFF, Bruno CHETTA, François GÉRARDIN, Robert ADAM, Daniel AMIAUD, Guy PIRON, Claude CHAUMETTE, Didier FAESSEL et Bernard PÉNISSON officieront au National de Noyelles-sous-Lens.

En cas de besoin de juges Internationaux, et sur demande de l'OMJ, dans l'éventualité d'un Mondial, dans l'ordre, et en fonction des besoins : Daniel AMIAUD, Albert DELATTRE, Guy HELLEQUIN, Guy PIRON et Bernard PÉNISSON répondront présents.

Le secrétaire de séance : **Christian GAMBART**

Le responsable de la section : **Didier FAESSEL**